

INITIATION À L'ARABE LITTÉRAL MODERNE

Ouverture sur le monde contemporain

« Dans un monde qui s'ouvre au numérique et dans lequel l'accès aux sources est facilité dans toutes les langues, il serait plus logique de chercher une formation qui donne accès au savoir-faire, au savoir-apprendre, à la méthodologie nécessaire pour continuer l'apprentissage en autonomie. Cette formation vise à vous guider dans les premiers pas sur cette voie. »

Ghalib Al-Hakkak - Agrégé d'arabe à l'Université Paris 1

OBJECTIFS

Découvrir les grandes lignes d'un bon apprentissage de l'arabe littéral (arabe écrit et commun à tous les pays arabes).

Identifier les erreurs méthodologiques à éviter, cerner la particularité de l'étude de l'arabe, langue sémitique, bien différente des langues européennes, et se lancer dans l'étude des premiers chapitres de la méthode « Les bases de l'arabe en 50 semaines ».

Le stagiaire devra en fin de stage être capable de se présenter, de parler de ses activités présentes, de pouvoir poser des questions diverses et de maîtriser quelques centaines de mots courants aussi bien à l'oral qu'à l'écrit.

PUBLIC

Adultes francophones n'ayant aucune connaissance de l'arabe. Les faux-débutants risquent de ne pas tirer pleinement profit de cette formation. Certaines habitudes acquises ailleurs, comme la vocalisation systématique ou le recours à la transcription phonétique, bannis dans cette approche, pourraient perturber le travail attendu ici.

COMPÉTENCES VISÉES

Capacité à comprendre et à exprimer des énoncés de base sur son identité et sa vie présente. Globalement, cette compétence se situe dans le palier A1 de l'échelle européenne.

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

Responsable de la formation :

Ghalib AL-HAKKAK, agrégé d'arabe, enseignant de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, auteur de la méthode « les bases de l'arabe en 50 semaines » dont le premier volume (7 premières semaines) sert de support au stage.



RÉF 1200BS

NIVEAU

Base

DURÉE

Dix séances de 2 h chacune :
deux par jour, du 6 au 10
novembre de 8 h 30 à 10 h 30
puis de 11 h à 13 h.

Il faut absolument prévoir une
disponibilité suffisante le reste
de la journée pour faire les tra-
vaux personnels demandés pour
le lendemain.

TARIF

Le montant de l'inscription est
de 340 € net de toutes taxes.

DATES

Rentrée le 6 novembre 2017 à
8 h 30.

PRÉ-REQUIS

Pas de pré-requis pour suivre
cette formation.

INTRA POSSIBLE

PROGRAMME

- Découverte progressive de l'alphabet
- Initiation méthodique de l'écriture arabe
- Sensibilisation à la morphologie
- Étude de la syntaxe de base et de la conjugaison

Le manuel utilisé dans cette formation comprend sept chapitres, appelés « semaines ». Ce sont les sept premières « semaines » des 50 annoncées dans le titre de la méthode. Pendant cette formation, il s'agira d'aller le plus loin possible dans la découverte de ces sept premiers chapitres, mais sans précipitation. L'essentiel demeure l'appropriation de la bonne approche dans cet apprentissage. Chemin faisant, l'écriture, la prononciation, les premières règles de la syntaxe, les caractéristiques morphologiques des mots arabes, seront expliqués et pratiqués progressivement. En dehors des séances de chaque matin, les participants sont invités à poursuivre le travail chez eux en écoutant les enregistrements et en visionnant les vidéos correspondant à chaque étape.

Le manuel sera fourni au début de la formation. Il s'agit du tome I (apprentissage en autonomie) de la méthode « Les bases de l'arabe en 50 semaines » de Ghalib AL-HAKKAK, animateur de la formation.

Ce support papier (manuel) sera accompagné d'outils en ligne accessibles sur le site de l'auteur du manuel et animateur du stage (<http://www.al-hakkak.fr>) ; il sera possible d'écouter en ligne la totalité des énoncés et du vocabulaire utilisés

PÉDAGOGIE

Durant le stage et au-delà de ce dernier ; des vidéos seront également accessibles en ligne pour guider l'apprentissage de l'écriture ; durant le stage, il sera demandé à chaque participant de consacrer en dehors du cours 3 à 4 heures chaque jour afin d'assimiler ce qui aura été vu le matin en cours ; il s'agira de s'entraîner à bien prononcer et mémoriser le vocabulaire, à l'écrit et à l'oral ; des exercices du manuel seront à faire en dehors du cours ; un test quotidien de 15 minutes sera organisé à partir du deuxième jour pour faire le point sur la matière étudiée la veille ; les stagiaires pourront aussi prendre l'initiative de rédiger des documents supplémentaires que l'enseignant corrigera et rendra le lendemain ; au-delà du stage, chaque participant pourra continuer à travailler seul sur le reste du manuel dont l'auteur reste joignable en ligne pour tout conseil supplémentaire. Globalement, il s'agit de se lancer durant ce stage dans un apprentissage méthodique, débarrassé des mauvaises habitudes (vocalisation et transcription phonétique), afin d'acquérir les bases de l'arabe écrit et qui est aussi l'arabe des médias et des livres, c'est-à-dire la langue commune à tous les pays arabes, à la différence des dialectes qui changent d'un pays à l'autre.

21 rue Broca - 75005 Paris

01 53 55 27 69

formations-courtes-fcps
@univ-paris1.fr

www.fcparis1.fr



FICHE DE RENSEIGNEMENTS

NOM :

Prénom :

Date de naissance :

Lieu de naissance :

Adresse Postale :

Courriel (*très lisiblement*):

Téléphone fixe :

Et/ou Téléphone portable :

Et/ou Téléphone professionnel :

Profession :

Diplômes :

Etudes en cours :

Niveau supposé :

Stage demandé :

Disponibilités :

Objectif professionnel ou personnel dans le cadre de la formation en anglais :

Comment avez-vous eu connaissance de la formation ?

BULLETIN D'INSCRIPTION FORMATION COURTE

Merci de bien vouloir nous retourner ce document dûment rempli

Je soussigné(e) Nom :	Prénom :
Souhaite m'inscrire à la formation ci-dessous présentée	
Adresse :	
Code postal :	Ville :
Courriel ☒ :	Téléphone ☎ :
Situation : <input type="checkbox"/> Salarié <input type="checkbox"/> Demandeur d'emploi <input type="checkbox"/> Etudiant <input type="checkbox"/> Autre, précisez	

FORMATION

Intitulé :	
Référence.....	
Dates :	Nombre d'heures :
.....	
Tarif :	

MODE DE FINANCEMENT

Individuel
 N° de sécurité sociale :

Pris en charge par l'entreprise Autre financeur (précisez) :

N° de Siret : Code APE :

Entreprise ou organisme du participant dans le cadre d'une prise en charge

Etablissement Public Privé Associatif
 NOM :

Adresse : Code postal et
 ville :

☒ : ☎ :

Responsable de formation

☒ : ☎ :

Comment avez-vous connu cette formation (précisez)

Internet / Réseaux sociaux Publicité Autre

Signature participant

Cachet et signature

Responsable de formation

À le

CONDITIONS GENERALES FORMATIONS COURTES

1. INSCRIPTION

Toute inscription à une formation est enregistrée en fonction de l'ordre d'arrivée et en fonction des places disponibles.

L'inscription doit parvenir à FCPS dans les meilleurs délais et au plus tard 15 jours ouvrés avant le début de la formation.

2. OBLIGATIONS RESPECTIVES DES PARTIES

Dans le prolongement de l'enregistrement par FCPS de sa demande d'inscription, le client reçoit une convention de formation établie en 3 exemplaires, dont il s'engage à retourner un exemplaire signé et revêtu du cachet de l'établissement. Si le client est une personne ayant entrepris ladite action de formation à titre individuel et à ses frais, un contrat de formations professionnelle sera établi conformément aux dispositions des articles L 6353-3 et L 6353-4 du Code du Travail.

Une convocation précisant la date, les lieux de formation et les horaires, est adressée au responsable de l'inscription. Ces documents sont à remettre au participant. A l'issue de chaque formation, une attestation de suivi est adressée au responsable de l'inscription, avec la facture correspondante. Le stagiaire devra respecter le règlement intérieur de Formation Continue Panthéon-Sorbonne.

3. INFORMATIQUE ET LIBERTES

Les informations demandées sont nécessaires au traitement de votre inscription. Conformément à la loi « informatique et liberté » du 06/01/78, vous bénéficiez d'un droit de rectification aux informations qui vous concernent.

4. ANNULATION / ABSENCES/ REMPLACEMENT

Du fait du client

Toute annulation peut être faite par le client sans frais, si l'annulation parvient à FCPS, par écrit (courrier, e-mail) au moins 5 jours ouvrés avant le début du stage.

Toute annulation reçue de 5 jours ouvrés avant le début de l'action de formation, entraîne le versement de frais de désistement d'un montant égal à 50% du prix de la prestation.

En cas d'absence totale ou partielle, ou d'abandon, FCPS retiendra le coût total de l'action de formation sauf en cas de force majeure avérée.

Remplacement :

Lorsqu'un participant ne peut assister à une formation pour laquelle il a été inscrit, il peut être remplacé par un collaborateur de la même entreprise. Le nom et coordonnées de ce nouveau participant doivent être confirmés par écrit à FCPS par le responsable de formation.

Du fait de FCPS

Si le nombre de participants prévu à la formation est jugé pédagogiquement insuffisant, FCPS se réserve la possibilité d'ajourner ou d'annuler la prestation sans indemnisation.

Dans ce cas, FCPS en informe le responsable de l'inscription et propose une inscription prioritaire sur la prochaine session.

5. FACTURE ET REGLEMENT

Les prix des formations sont indiqués sur chaque programme, en euros, exonérés de TVA.

A l'issue de la prestation, la facture est établie en un seul exemplaire et libellée conformément au bulletin d'inscription.

Les règlements interviendront à 30 jours, par virement, suivant la date d'émission de la facture.

Le défaut de paiement à l'échéance entraînera la facturation d'un intérêt au taux légal multiplié par trois.

Pour les formations avec des dates discontinues, il sera établi une facture par période mensuelle ou trimestrielle.

6. DEDUCTIBILITE DES DEPENSES

Les actions de formation proposées par FCPS entrent dans le champ d'application des dispositions relatives à la formation professionnelle continue définies dans le livre IX du Code du Travail.

La réalisation des actions de formation de FCPS contribuent aux dépenses déductibles du plan de formation.

Il appartient au client de vérifier l'imputabilité de l'action de formation choisie.

Toutes sommes facturées à titre de dédommagement : dédit, abandon, absence, ne sont pas imputables sur le budget de formation et ne pourront pas être prises en charge par un organisme financeur.

7. REGLES DE PRISE EN CHARGE

En cas de prise en charge par un organisme payeur agréé, il appartient au client d'effectuer lui-même la demande de financement avant le début de la formation.

L'accord doit être communiqué à FCPS au moment de l'inscription. Dans le cas où l'accord de prise en charge de l'organisme payeur ne nous parvient pas au premier jour de la formation, la totalité de la prestation pourra être facturée au client.

Si la prise en charge est partielle, la différence sera directement facturée au client.




Il appartient au client de communiquer à l'organisme payeur tous les éléments indispensables pour assurer le paiement. Si celui-ci n'était pas effectué FCPS serait fondée à réclamer le montant de ce paiement à l'entreprise inscrite solidairement débitrice à son égard.

8. RECOURS AMIABLE OU JUDICIAIRE

En cas de litige survenant entre le client FCPS à l'occasion de l'exécution du contrat, il sera recherché une solution à l'amiable et à défaut, le règlement sera du ressort du Tribunal Administratif de Paris.




UNIVERSITÉ PARIS 1
PANTHÉON SORBONNE
FORMATION CONTINUE

 21 rue Broca - 75005 Paris  01 53 55 27 69  formations-courtes-fcps@univ-paris1.fr

www.fcparis1.fr